

Montréal, le 10 juin 2009

Madame Monique Gélinas, coordonnatrice  
Bureau du BAPE, 575 rue Sant-Amable, bur :2.10  
Québec. Qc.

TELECOPIEUR:  
1-418-643-9474

Objet : Mémoire pour le projet de reconstruction du complexe Turcot  
à Montréal, Montréal-Ouest et Westmount

Madame,

J'ai assisté à la première consultation publique du 11 mai 2009 au centre récréatif St-Zotique .  
à Montréal. J'ai apprécié la présentation du projet complexe Turcot par le ministère des  
transports du Québec.

A cette soirée, beaucoup de participants ont émis des réserves sur ledit projet. Au meilleur  
de ma connaissance, il y a eu la présentation du mémoire de la Fédération des chambres de  
commerce du Québec, laquelle demandait au ministère des transport de procéder à la  
reconstruction du complexe Turcot lequel est un carrefour géographique indispensable à  
l'amélioration socio-économique du Montréal-métropolitain, l'ensemble du Québec et du  
Canada / USA.

Comme préambule, je vous soumetts quelques observations qui méritent une attention.

a) stade olympique    b) casino de Montréal    c) la cour Turcot / voies élevées

1<sup>er</sup> ex : Le stade olympique n'est plus utilisé principalement aux évènements sportifs et  
qui nous a coûté très cher aux contribuables Québécois. C'est déplorable.

2<sup>e</sup>.ex : « Complexe Turcot » Près de 45 ans, un peu avant l'exposition universelle (1967),  
le grand Montréal-métropolitain s'est doté d'un réseau routier gigantesque nous permettant  
d'améliorer considérablement l'essor socio-économique de Montréal. Malheureusement,  
l'entretien du complexe a été négligé. Sous toute réserve, Je pense que si le complexe avait  
été entretenu adéquatement, nous ne serions pas dans la présente situation. Dans l'état actuel,  
il est impensable de procéder aux réparations trop coûteuses et par conséquent la  
reconstruction me semble plus logique. (remarque : le fait de baisser les voies élevées, allons-  
nous aggraver la pollution d'air?)

3<sup>e</sup>. ex : « Casino de Montréal » J'étais favorable quand le gouvernement du Québec a décidé  
d'établir le Casino sur l'Ile Notre-Dame (parc Jean Drapeau). Le gouvernement a injecté des  
fonds considérables pour maintenir une force d'attraction géographiquement, touristique des  
sites d'expo/67, etc. Vous savez, nous avons été près d'un déménagement du casino de  
Montréal vers la Pointe Saint-Charles de Montréal. Le site Ile Notre-Dame répond amplement

au développement du casino soit pour l'agrandissement ou la restauration, etc. L'Ile Notre-Dame représente un lieu privilégié avec la Rive-Sud de Montréal dont la population ne cesse d'augmenter.

L'autre point majeur ça concerne l'automobile par rapport à la reconstruction du complexe Turcot

Depuis près de 15 ans, il y a un acharnement désagréable envers les automobilistes et qui ne facilite pas l'harmonie de tous les utilisateurs du réseau routier. Cela est malsain et crée des situations conflictuelles.

A la soirée d'information, vous avez mentionné que la circulation des véhicules se situait de 276,000 utilisateurs par jour et avec la reconstruction une légère hausse qui s'établirait à 320,000 dans une perspective de 10 à 15 ans

Beaucoup d'intervenants exigent une réduction appréciable des voitures. Dans un contexte du Montréal-métropolitain et de solidarité cela pourrait nuire à l'essor socio-économique de Montréal.

Conclusion : Le projet représente un atout pour répondre favorablement à tous les utilisateurs (camionnage, automobile, cyclisme, transport collectif, etc.

Ayons une vision progressive et soyons vigilants pour que le complexe Turcot se réalise dans l'intérêt du BIEN-COMMUN.

Voilà en bref mon mémoire.

Veillez accepter Madame Gélina mes salutations respectueuses et informer les membres de la commission à ce sujet.

Bien à vous



Pierre Séguin

N.B. svp. Transmettre à l'attention de Michel Germain, président de la présente commission.